

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

ADHESION A.I.A CABINET LAFONT

ANNEE 2018-2019

Assuré(licencié): M Mme Mlle CLUB : GRANS XIII N° P 13022

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Profession :

Téléphone :

Courriel :



Saison 2018/2019



GARANTIES & PRIMES ANNUELLES

	NIVEAU 1 **	NIVEAU 2	NIVEAU 3	PREMIUM	
PRESTATIONS	DÉCÈS	10 000 €	30 000 €	35 000 €	100 000 €
	INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE (SELON BARÈME CONTRACTUEL)	20 000 €	60 000 €	70 000 €	200 000 €
	FRAIS MÉDICAUX	-	2 500 €	2 500 €	2 500 €
	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES*	0 €	0 € sauf licences Compétition PRO 20 €	10 € sauf licences Compétition PRO 40 €	60 €
COTISATIONS	LICENCES COMPÉTITION : PRO, PRO FR, PRO LER, PRO 2 E et PRO 3 E	Sans objet car minimum niveau 2	465,49 €	558,58 €	1 177,68 €
	LICENCES AMATEURS : U4, U6, U8, U10, U12, U14 et U16	Sans objet car minimum niveau 2	6,66 €	9,96 €	Sans objet
	LICENCES : U19, SÉNIOR AMATEUR et XIII FAUTEUIL	Sans objet car minimum niveau 2	33,48 €	37,24 €	200,16 €
	LICENCES : TOUTES CATÉGORIES, TOUCH et TOUCH-FFR JEUNES	3,30 €	5,31 €	6,66 €	Sans objet
	LICENCES : TOUTES CATÉGORIES, TOUCH, TOUCH-FFR U19 et SÉNIORS	16,63 €	19,04 €	23,27 €	108,92 €
	LICENCES PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE, TRÉSORIER, COMITÉ DIRECTEUR, DIRIGEANT, MANAGER, ENTRAÎNEUR EN FORMATION, ENTRAÎNEUR, ÉDUCATEUR, PRÉPARATEUR PHYSIQUE, MÉDECIN, SOIGNEUR, PORTEUR D'EAU, TABLE DE MARQUE, ARBITRES NATIONAUX, ARBITRE RÉGIONAL, ARBITRE ASPIRANT, DÉLÉGUÉ, PRÉSIDENT DE COMMISSION, MEMBRE DE COMMISSION, DTN, CADRE TECHNIQUE, AGENT DE DÉVELOPPEMENT, STAFF ÉQUIPE DE FRANCE, ABONNÉ, AGENT SPORTIF, CHARGÉ DE MISSION, DIRIGEANT TRICOLORE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF, CARTE DE MEMBRE, TRICOLORE ÉLITE 1/2 et TRICOLORE AUTRES DIVISIONS	Sans objet car minimum niveau 2	9,31 €	13,03 €	66,52 €

Option « Sérénité » : Indemnités Journalières Franchise 3 jours / hospitalisation sans nuitée :

La garantie indemnités Journalières est acquise à l'Assuré en cas d'Accident entraînant une hospitalisation afin de recevoir des soins dans un établissement hospitalier en ambulatoire. Est considéré comme établissement hospitalier un hôpital ou une clinique habilitée à pratiquer des actes et autorisant ces pratiques ainsi que le personnel nécessaire.

	NIVEAU 1 **	NIVEAU 2	NIVEAU 3	PREMIUM	
COTISATIONS	LICENCES COMPÉTITION : PRO, PRO FR, PRO LER, PRO 2 E et PRO 3 E	Sans objet	83,78 €	153,62 €	242,06 €
	LICENCES AMATEURS : U4, U6, U8, U10, U12, U14 et U16	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	LICENCES : U19, SÉNIOR AMATEUR et XIII FAUTEUIL	Sans objet	Sans objet	13,96 €	242,06 €
	LICENCES : TOUTES CATÉGORIES, TOUCH et TOUCH-FFR JEUNES	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	LICENCES : TOUTES CATÉGORIES, TOUCH, TOUCH-FFR U19 et SÉNIORS	Sans objet	Sans objet	6,52 €	51,21 €
	LICENCES PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE, TRÉSORIER, COMITÉ DIRECTEUR, DIRIGEANT, MANAGER, ENTRAÎNEUR EN FORMATION, ENTRAÎNEUR, ÉDUCATEUR, PRÉPARATEUR PHYSIQUE, MÉDECIN, SOIGNEUR, PORTEUR D'EAU, TABLE DE MARQUE, ARBITRES NATIONAUX, ARBITRE RÉGIONAL, ARBITRE ASPIRANT, DÉLÉGUÉ, PRÉSIDENT DE COMMISSION, MEMBRE DE COMMISSION, DTN, CADRE TECHNIQUE, AGENT DE DÉVELOPPEMENT, STAFF ÉQUIPE DE FRANCE, ABONNÉ, AGENT SPORTIF, CHARGÉ DE MISSION, DIRIGEANT TRICOLORE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF, CARTE DE MEMBRE, TRICOLORE ÉLITE 1/2 et TRICOLORE AUTRES DIVISIONS	Sans objet	Sans objet	6,52 €	27,93 €

*Avec une franchise de 31 jours ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation sans pouvoir dépasser une période de 365 jours par année.

** Pour les pratiquants non licenciés encadrés par des structures affiliées (HORS TRY XIII), seul le Niveau 1 SANS INDEMNITÉS JOURNALIÈRES peut être souscrit, et ce gratuitement. Les autres garanties restent accessibles uniquement aux LICENCIÉS. Voir annexe du guide des assurances « Pas XIII Découverte » de la pratique du Rugby à XIII et le TRY la pratique du Rugby à XIII.

Vous souhaitez, au regard de votre situation personnelle/professionnelle, bénéficier de garanties différentes et/ou complémentaires ? Consultez Lafont Assurances pour une étude personnalisée. Vous êtes gérant majoritaire d'entreprise ou travailleur non salarié en nom propre ? Reportez-vous aux fiches 8 et 9 du guide des assurances.

Pour plus d'informations, se reporter à la notice d'information du contrat collectif INDIVIDUELLE ACCIDENTS au sens de l'article L 141-4 du Code des Assurances.

www.previ13.com



LAFONT ASSURANCES – Service FFR XIII
Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY
Tél. : +33(0)4 68 35 22 26 - Fax : +33(0)4 68 35 11 05 - E-mail : contact@lafont-assurances.com